

§ II- LETTRES, N°442

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°200

AU T.R.P. PRAQUIN, N°2

+

Dijon, ce 12 Janvier 1867

Au Rév. Père Praquin.

Mon bien cher Père,

J'ai appris avec peine la recrudescence de votre mal et l'impossibilité où vous êtes de célébrer la sainte messe. Je prie Dieu qu'il vous donne une meilleure santé!

Nos conventions, vous le comprenez, n'ont plus de raison d'être, dès là que vous ne pouvez pas en remplir les conditions. D'un autre côté la Oeuvre de Béthanie, étant essentiellement pauvre et à son début, ne pourra certainement pas continuer à vous donner l'hospitalité puisque vous ne pouvez lui tenir lieu d'un aumônier. * Cette Oeuvre ne vit que d'aumônes; ces aumônes nous sont envoyées dans le but de pourvoir aux besoins de nos Réhabilités et des soeurs qui se dévouent à elles; leur l'intention des donataires est nettement formulée et vous le savez, en conscience, théologiquement parlant, nous n'avons pas le droit d'employer les Aumônes qui nous sont faites à une Oeuvre de charité, si belle qu'elle soit d'ailleurs, mais qui ne serait pas celle voulue par les donataires.

Aussi bien, il ne serait pas possible à nos Soeurs de vous soigner comme elles le voudraient et comme votre état de santé le réclame. Je ne puis leur infliger cette douleur de tous les jours.

Je me propose de venir à Béthanie vers la fin de ce mois et nous réglerons définitivement cette question ensemble.

Je lis dans le journal d'aujourd'hui une fausse



divers ces quelques lignes dont vous ferez bien, je crois, de tirer parti: "Un prêtre, exerçant le ministère en province, recevrait volontiers un confrère âgé ou malade, qui voudrait se retirer chez lui comme pensionnaire. Ecrire à M. l'Abbé N..., poste restante, à Chartres."

Il me semble que c'est là une occasion providentielle dont vous feriez bien de profiter.

A Dieu, cher père et à bientôt!

fr. M. Jean Jos Lataste

